

lieu ; je ne nomme pas en cette histoire ceux de ce séminaire qui font les dépenses du Montréal et de Kenté, quoique grandes et considérables, parceque je ne l'ose pas faire ; que si ceux qui liront ceci le trouvent à redire qu'ils trouvent bon que je me soumette à leur condamnation et que je n'encours point la disgrâce de ces Messieurs qui auraient bientôt retiré leur nom si je le voulais mettre sur le papier.

Ayant conclu cette relation on m'a fait voir la lettre qui suit, elle est écrite par *M. de Courcelle* et est adressée à *M. le curé du Montréal* ; j'ai estimé à propos d'en mettre la copie ci-après afin d'en sceller cette histoire, parceque j'ai cru ne pouvoir donner plus de poids et d'autorité aux vérités qui y sont renfermées qu'en usant d'une aussi digne main que la sienne pour faire connaître quels sont ceux dont j'ai entrepris de parler.

De Québec ce 25 Septembre 1672.

“ Monsieur le comte de *Frontenac* étant arrivé, que le roi a pourvu de ce gouvernement pour me venir relever, ayant eu mon congé de la cour pour m'en retourner, je me prépare à partir et devant m'embarquer je suis bien aise de vous écrire celle-ci tant pour l'inclination que j'ai pour vous que pour tous vos messieurs, à cause de la fidélité au service du roi que j'ai toujours reconnu en vous pour vous en témoigner ma reconnaissance.

“ Je vous prie aussi de faire connaître à tous nos habitants que je leur rends la justice qui leur est due, reconnaissant qu'ils ont toujours été prêts et des premiers, quand il s'est agi du service de Sa Majesté, et qu'ils aient à continuer comme ils ont commencé, je témoignerai à Messieurs les ministres quand l'occasion s'en présentera que Sa Majesté a dans notre quartier de véritables et fidèles sujets.

“ Et comme je ne doute pas que des gens qui obéissent bien à leur prince ainsi qu'ils le doivent, ne soient des chrétiens dont les prières sont bien agréables à Dieu, conviez-les, s'il vous plaît, à le prier pour mon heureux retour en France, je demande cette même grâce à tous vos messieurs que je crois qu'ils ne me refuseront pas, et à vous particulièrement, de qui j'espère toute assistance par vos bons suffrages, sur lesquels, je vous assure, je fonde mes meilleures espérances, en vous disant adieu, je vous prie de croire que je serai toujours de cœur et d'affection, etc.

Monsieur,

Monsieur PEROT, Curé du Montréal.

Par M. DE COURCELLES.